AR-Sous-Préfecture de Prades
066-200084317-20260401-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 01-04-2026
Publication le : 02-04-2026

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2-2026
REUNION DU 3 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le trois février à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Pascal MAILLOLS, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : MM. BRUZY Didier, COLCHERO José, MAILLOLS Pascal, MARTY Marc et SIMON Marc, syndics titulaires, MME. REIG Jean et SANCHEZ Cédric, syndics suppléants.

Objet : Affectation des Résultats 2025

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2026 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Parts affectées à l'investissement exercice : 2025	Résultat de l'exercice 2025	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2025
1 - Budget Principal					
Investissement	-941,66		941,66		0,00
Fonctionnement	11 278,58	941,66	-1 290,91		9 046,01
TOTAL	10 336,92	941,66	-349,25		9 046,01

Résultats à reporter au Budget Primitif 2026 :

Pas d'investissement
Excédent de fonctionnement de 9 046,01 €

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité :

- **Valide l'affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026 ;**
- **Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Union de l'ASA d'Ille et Corbère 23 avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt

Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY